Orientation après le baccalauréat.

Par **ilayda1filiz**, le **04/11/2018** à **00:07**

Bonsoir à toutes et à tous ,
Je suis actuellement élève de Terminal ES , je ne suis pas une élève ayant 15-16 de moyenne générale , mais je veux a tout pris aller en droit . A cause de quelque soucis l'an dernier (professeur souvent absent ...) suite aux épreuves anticipées j'ai eu 10 points de retard et cela me fait peur . je voudrais savoir si ses points sont difficiles à rattraper ? Et si les universités de droit sont tous sélectives et regarde toutes les appréciations ; les notes de l'an dernier , puisque si je puis-je dire mon année de première était vraiment très mal passer pour moi , j'ai eu 11 de moyenne toute l'année mais c'etait un moment où je ne faisais plus rien du tout et je ne prenez rien au sérieux , je pense que cela va influencer mon futur ou pas je n'ai aucune idée , je regrette tout ce que j'ai fait l'an dernier . Et je veux vraiment savoir si les universités par exemple d'Amiens , Lille , Reims prennent des élèves comme moi disons , avec 11-12 de moyenne générale .
Je vous remercie d'avance pour votre réponse , en tout cas sachez que je veux aller en droit puisque c'est mon rêve et je veux réaliser ce rêve à tout pris .

Par **LouisDD**, le **04/11/2018** à **01:16**

Salut

Ça dépend des facs !
Après 11-12 de moyenne à l'année c'est toujours mieux que 8 toute l'année et 15 au bac... la filière droit recherchant des élèves sérieux et motivé.

Quand je vous lis, c'est cette motivation que je vois. Mais petit souci : vous risquez de retomber dans la spirale du je n'ai rien envie de faire ça ne m'intéresse pas une fois laissé dans la jungle sauvage de la faculté.

N'hésitez pas à nous demander des précisions si le besoin s'en resent.

Et courage pour la suite

À plus

Par **Le**, le **04/11/2018** à **02:11**

(l'année en 1 an = faire une licence en 4 ans pardon mais ça c'est l'extrème)

Par **Isidore Beautrelet**, le **04/11/2018** à **09:07**

Bonjour

Un grand merci à Le_Lorrain pour ces explications.

Et il me semble aussi que même avec parcoursup un bachelier aura toujours une place en Licence et en priorité dans la faculté de sa carte scolaire. D'ailleurs c'est encore plus vrai avec parcours où le critère géographique passe parfois avant les notes. Au journal j'avais vu l'exemple d'une étudiante de province (je ne sais plus la région) qui se plaignait d'être en liste d'attente sur Paris Assas avec 17 de moyenne alors qu'une de ses connaissances qui vivaient en région parisienne étaient déjà prise alors qu'elle avait 12.
J'en profite pour dire que je suis toujours étonné de l'obsession de certains étudiants à vouloir aller étudier à tout prix à Paris alors qu'ils ont une excellente faculté dans leur région. Mais on s'éloigne du sujet initial ... ...

Par **Le**, le **04/11/2018** à **15:48**

Tout à fait!

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés